



Rapport de la commission de gestion

La Commission de Gestion, composée de Messieurs Damien Gfeller, William Montagrin, Cyril Cachin, Sebastien Wenger et Patrick Aerny s'est réunie le 31 mai 2022, pour étudier le **préavis municipal n° 03-2022, concernant l'augmentation de 5'000 frs au budget 2022 sur le compte « Chapelle »**

La Municipalité a délégué Madame Chrystèle Vidmer, boursière communale et Monsieur André Cachin, Syndic et municipal en charge des bâtiments, que nous remercions pour les informations fournies.

La commission de gestion s'est rendue sur place afin de s'assurer de la bonne compréhension de cette initiative. Après de nombreux échanges et des avis divergents, la commission de gestion estime qu'un budget de 5'000.- pour une étude de création d'appartement dans la chapelle se révèle onéreuse. En effet, cet appartement se situerait entre deux propriétés et au bord d'une route à fort trafic. Sur le papier, les chiffres semblent intéressants, mais la réalité risque d'être toutes différente.

En conclusion, la commission de gestion à ça majorité, recommande la mise en vente de la chapelle au prix qui lui semblera le plus juste, sans augmenter le budget qui lui est attribué.

Orges, le 31 mai 2022

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Cyril Cachin

Damien Gfeller

Sebastien Wenger

William Montagrin